

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2012

---

RÉGULATION ÉCONOMIQUE OUTRE-MER ET DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER - (N° 245)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 27

présenté par  
Mme Bareigts

-----

### ARTICLE 7 BIS CA

À la fin de l'alinéa 54, substituer aux mots :

« sur le territoire concerné »

les mots :

« dans la collectivité concernée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.